

Séance du 05 août 2020

(Sous réserve d'approbation lors de la prochaine séance)



Le Conseil Municipal s'est réuni le 05 août 2020, à 20 heures 05, sous la présidence de Madame Isabelle PASSUELLO, Maire. Date de la convocation : 29 juillet 2020.

Nom Prénom	Présent	Absent	Pouvoir
Mme PASSUELLO Isabelle	X		
M. KEWLEY Michaël	X		
Mme BOISSIN Catherine	X		
M. TROUILLOUD Jean Pierre	X		
Mme VINCENT Emilie		X	Luc LEVRARD
M. GRES Nicolas		X	
Mme VAN DER VOSSSEN Anneke	X		
M. LEVRARD Luc	X		
Mme BERTRAND Marie Laure		X	
M. CLOSIER Joël	X		
Mme SMITH Leila		X	Joël CLOSIER
M. PEREZ Guillaume		X	Catherine BOISSIN
Mme CROCHET-CARMES Carine	X		
M. VOUTAZ Christophe	X		
Mme SCHWALLER Jocelyne	X		
M. BECK Bernd		X	
M. REBEIX Pierre	X		
Mme VAN ETTINGER Amélie	X		
M. BRUN Pascal		X	Pierre REBEIX

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes rendus des séances des 10 juin et 10 juillet 2020,
2. Renouvellement des autorisations générales et permanentes de poursuites (AGPP),
3. Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au Conseil Technique Consultatif de la Régie des Eaux Gessiennes,
4. Subvention aux associations,
5. Retrait de la délibération « Commission d'appel d'offre »,
6. Désignation des délégués suppléants au Conseil Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers – Composition du CCCSP,
7. Approbation du règlement du vide-grenier,

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité l'ordre du jour.

Désignation du secrétaire de séance : M. Luc LEVRARD est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

1. **Approbation du compte rendu de la séance des 10 juin et 10 juillet 2020.**

Les comptes rendus des séances du 10 juin et 10 juillet 2020 sont adoptés à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS :

2. RENOUELEMENT DES AUTORISATIONS GENERALES ET PERMANENTES DE POURSUITES (AGPP)

Mme le Maire expose qu'afin de parvenir à améliorer les niveaux de recouvrement des produits de la commune, il convient de renouveler les autorisations générales et permanentes de poursuites par convention. Celle-ci s'appuie sur la « Charte nationale des bonnes pratiques de gestion des recettes des collectivités territoriales et de leur établissements publics » signée par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) et les associations nationales représentatives des élus locaux, dont les axes constituent des voies opérationnelles d'optimisation du recouvrement et de la qualité du service rendu aux usagers. Cette convention est valable pour toute la mandature 2020-2026.

Le renouvellement de la convention est adopté à l'unanimité.

3. ADHESION AU SERVICE ADS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX

M. Michael KEWLEY propose que la commune adhère au service ADS (Application de Droit des Sols). Pour cela il convient de signer une convention avec la CAPG.

La convention s'applique à l'instruction des actes et autorisations prévues au code de l'urbanisme pour lesquels le maire est compétent au nom de la commune, à savoir potentiellement : le permis de construire, le permis de démolir, le permis d'aménager, le certificat d'urbanisme et la déclaration préalable.

Le coût estimé sur la base de la moyenne du nombre de dossiers d'urbanisme des années précédentes pour la commune d'Echenevex est de 17.754 € par an soit 10 500 € pour le socle commun, 6 650 € pour les permanences et 604 € de prestations complémentaires.

La durée de la convention est de 3 ans à compter du 1^{er} novembre 2020, la commune peut résilier à tout moment en respectant un préavis d'une année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE avec 13 voix POUR et 3 voix CONTRE (Pierre REBEIX, Amélie Van ETTINGER et Pascal BRUN), d'adhérer au service ADS de la CAPG.

4. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT AU CONSEIL TECHNIQUE CONSULTATIF DE LA REGIE DES EAUX GESSIENNES

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la commune doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au conseil d'administration de la Régie des Eaux Gessiennes. Sont candidats M. Jean-Pierre TROUILLOUD (titulaire) et M. Christophe VOUTAZ (suppléant).

➤ **Sont élus à l'unanimité :**

Titulaire :

● **M. Jean Pierre TROUILLOUD**

Suppléant :

• M. Christophe VOUTAZ

5. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mme Catherine BOISSIN expose la proposition de la commission finances concernant l'octroi des subventions aux associations (voir tableau joint).

Mme Jocelyne SCHWALLER regrette que la commission animation/associations n'ait pas été concertée en amont de la proposition. Mme Catherine BOISSIN précise que la proposition est faite en respectant le règlement approuvé par le conseil municipal du 16 décembre 2019.

Après en avoir délibéré, et à l'UNANIMITE moins les abstentions suivantes : Michael KEWLEY pour l'association des Sapeurs-pompiers, Joël CLOSIER et Isabelle PASSUELLO pour le Pays de Gex Natation, Catherine BOISSIN pour l'ESCO, Le Conseil municipal,

APPROUVE la proposition de la commission finances pour l'octroi des subventions 2020.

6. RETRAIT DE LA DELIBERATION « COMMISSION D'APPEL D'OFFRES »

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la commission d'appel d'offres ne se justifie que pour les marchés de 5 000 000 € HT. Notre commune n'ayant pas de projet de cette ampleur, elle propose de retirer cette délibération en précisant qu'il sera toujours temps de la créer lorsque cela sera nécessaire.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité :
Le Conseil municipal,**

APPROUVE le retrait de la délibération constituant la commission d'appel d'offres.

7. DESIGNATION DES DELEGUES SUPPLEANTS AU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS-POMPIERS

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les délégués titulaires aux CCCSP ont été élus le 10 juin 2020 mais qu'il faut également élire des suppléants. Mmes Anneke VAN DER VOSSSEN, Jocelyne SCHWALLER et M. Christophe VOUTAZ sont candidats.

**Après en avoir délibéré, et à l'UNANIMITE :
Le Conseil municipal,**

APPROUVE les candidatures de Mmes Anneke VAN DER VOSSSEN en qualité de déléguée suppléante pour le grade de Sous-Officier, et Jocelyne SCHWALLER en qualité de déléguée suppléante pour le grade de Caporal et de M. Christophe VOUTAZ en qualité de délégué suppléant pour le grade de Sapeur au CCCSP.

QUESTIONS DIVERSES :

- Joël CLOSIER propose qu'un temps soit réservé pendant les conseils municipaux pour que les commissions y fassent un compte-rendu de leur dernière réunion.
- o Il est convenu que les comptes-rendus soient diffusés aux membres du conseil avant le conseil municipal et qu'un temps soit prévu pour les questions qu'ils pourraient soulever.

- Carine CROCHET-CARMES demande pourquoi la remorque d'un camion est toujours stationnée sur le bas-côté vers le grand rond-point entre Echenevex, Cessy et Gex.
- o Il faut vérifier qui est propriétaire du terrain où elle est stationnée.
- Michael KEWLEY informe qu'un arrêté d'interdiction de stationnement a été envoyé aux conseillers qui peuvent faire leurs remarques avant qu'il soit entériné.
- Jocelyne SCHWALLER demande des informations sur le flyer concernant l'environnement qu'il est prévu de distribuer dans les boîtes aux lettres
- Christophe VOUTAZ demande qui doit s'occuper de l'installation d'une déviation quand des travaux bloquent une rue.
- o C'est à l'entreprise de le faire
- Carine CROCHET-CARMES demande où en est le dossier des Gens du voyage installés vers le garage Matthieu
- o Les propriétaires et la commune ont déposé plainte en début de semaine à la gendarmerie, la CAPG a transmis le dossier au Préfet. Il faut au moins 15 jours pour que l'arrêté d'expulsion soit fait et mis en application.

À titre indicatif, le prochain conseil est prévu le 15 septembre 2020.

La séance de ce conseil est levée à 21 heures 15.

Isabelle PASSUELLO

Maire d'ECHENEVEX